

COMMUNICATION MUNICIPALE N° 37/2023

le 13 décembre 2023

Effondrement partiel d'un mur de soutènement au Château de La Tour-de-Peilz

10.03.02-2311-Comm37-Effondrement-partiel-Chateau.docx

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Suite à une période d'intenses précipitations le 14 novembre en fin de journée et dans le cadre des travaux en cours pour la création d'une place de jeux, un tronçon d'une dizaine de mètre d'un mur de soutènement situé au nord-est du mur d'enceinte du Château s'est effondré. Ce secteur était fermé au public.

La présence le matin même, à l'aplomb du mur, d'un camion livrant le béton nécessaire à la création des fondations de la place de jeux, combinée aux fortes précipitations du jour, est probablement la cause de cet effondrement. Une expertise sera effectuée pour en déterminer la cause exacte.

L'accident n'a pas fait de blessés ni d'autres dégâts et les lieux ont immédiatement été sécurisés. L'entreprise responsable des travaux de la place de jeux a en outre déclaré le cas à son assureur. La Municipalité, d'entente avec les services compétents de l'Etat de Vaud, étudie actuellement les différentes possibilités quant à sa remise en état. Au vu de l'état global des murs de soutènement, une réflexion d'ensemble est entreprise en parallèle.

Le planning des travaux de la place de jeux ne sera que peu impacté par l'événement.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La syndique :

Le secrétaire :

  

Sandra Pasquier

Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité le 27 novembre 2023

